



Comité Régional du Tourisme

Villes et Villages
Fleuris

DOSSIER TECHNIQUE LABEL VILLES ET VILLAGES FLEURIS 2022

COMMUNE DE PRAYSSAC



© MORGANE CHAPUIS-KERIVEN





Email (secrétariat mairie) : mairie.prayssac@wanadoo.fr
Site Internet : Prayssac.fr

A Prayssac, le 25 juillet 2022

**Fabienne SIGAUD,
Maire de Prayssac**



UNION EUROPEENNE Cette action est cofinancée par l'Union européenne. L'Europe s'engage en Occitanie avec le Fonds européen de développement régional

FICHE D'IDENTITE

Nom du Maire : Madame Fabienne SIGAUD

Nom de l'Élu Référent Espaces Verts : Monsieur Christophe SOUDE

Qualité : Conseiller délégué Email : christophe.soude.mairie@orange.fr

Nom de l'Élu Référent Propreté : Monsieur Dominique THELINGE

Qualité : Adjoint au maire Email : dominique.thelinge.mairie@orange.fr

Services Techniques Référents :

Nom du Service	Nom – Prénom	Qualité /Responsable	E. mail
Service Technique	Mr FAILLE Jean jacques	Responsable	mairie.prayssac@wanadoo.fr
S.E.V	Mr DUHAMEL Laurent	Responsable	mairie.prayssac@wanadoo.fr
Propreté	Mr FAILLE Jean jacques	Responsable	mairie.prayssac@wanadoo.fr

Nombre total d'agents au Service des Espaces Verts : **4**

Adresse du Service des Espaces Verts :

Ateliers Municipaux – Rue de la République

Tél. : 06.85.68.73.96 Fax : 05.65.30.66.17

Site Internet : Prayssac.fr

Email : mairie.prayssac@wanadoo.fr

Les services espaces verts et propreté entretiennent un lien avec le service urbanisme et tourisme lors de la mise en place de projets touchant aussi bien à l'environnement qu'au tourisme.

SOMMAIRE

PRESENTATION DE LA COMMUNE	6
POLITIQUE GLOBALE D'AMÉNAGEMENT DE LA COMMUNE	7
1/ LA DEMARCHE DE VALORISATION	16
• Connaissance et prise en compte des exigences du Label	16
• Connaissance et prise en compte du contexte local	16
• Stratégie d'aménagement paysager et de fleurissement	18
2 / ANIMATION ET PROMOTION DE LA DEMARCHE	19
• Actions vers la population : information, concertation et animation	19
• Actions vers les touristes : information, animation (si la commune dispose d'une organisation touristique locale)	22
3 / PATRIMOINE VEGETAL ET FLEURISSEMENT	23
• Qualité sanitaire du patrimoine végétal	23
• Patrimoine arboré	24
• Fleurissement et Patrimoine arbustif	24
4 / GESTION ENVIRONNEMENTALE ET QUALITE DE L'ESPACE PUBLIC	28
• Connaissance – inventaire – protection	28
• Actions en faveur des ressources naturelles (sol, eau, intrants, déchets verts, énergie)	28
• Actions en faveur de la qualité de l'espace public	31
• Actions en faveur de la propreté de l'espace public	32
5/ ANALYSE PAR ESPACES	33
6/ AUTRES INFORMATIONS : PLAN D'AMENAGEMENT DE LA PLACE DE NIAUDON ET PLAN DU FUTUR SENTIER D'INTERPRETATION DU BALAGRAND	35
7/ LISTE DES PLANTES	37

PRESENTATION DE LA COMMUNE

Prayssac est situé au cœur de la vallée du Lot à mi-distance entre Cahors et Fumel, dans un paysage fait de coteaux et de vallées.

*sa superficie est de 2405 hectares,
son altitude moyenne est de 180 mètres*

Depuis le printemps jusqu'à la fin de l'automne, l'harmonie des couleurs changeantes offre un véritable plaisir pour les yeux.

Prayssac se trouve idéalement situé au cœur du Quercy touristique, au bord du Lot, dans un de ses magnifiques méandres qui flirte avec la Cévenne de Belaye, et surtout au centre du vignoble de Cahors.

Le Lot, rivière propice à tous les loisirs, au sport et à la détente ; le CAHORS, vin au passé prestigieux, fer de lance de l'économie du Pays et qui dessine son avenir.

C'est donc entre eau et vin que l'on vit ici et avec grand plaisir.

En quelques mots : un pays riche en découvertes...

Patrimoine, traditions et modernité se complètent dans une région où fleurissent la gastronomie et les vins de caractère.



Cité de 2 400 habitants, elle paraît en réalité plus importante grâce au développement d'artisanats et de commerces de qualité, dynamiques et bien structurés. Grâce à sa topographie et ses services, notre commune attire de nombreux retraités mais également de jeunes ménages.

Prayssac dans son écrin de verdure a un charme discret, vous savez cet atout que l'on cherche dans un monde agité et inquiet ; alors faites le détour, vous serez certainement séduit ...

Le fleurissement de la ville apporte une touche de gaieté et un sentiment de joie de vivre pour les habitants qui résident dans notre cité toute l'année et un sourire de bienvenue pour les visiteurs qui découvrent notre village le temps d'un été ...



POLITIQUE GLOBALE D'AMÉNAGEMENT DE LA COMMUNE

Depuis plusieurs années, la Municipalité de Prayssac souhaite poursuivre une politique d'aménagement et d'embellissement du centre ville et de sa périphérie, tout en respectant une démarche globale liée au **développement durable**.

Depuis 2014, un **nouveau projet de Fleurissement – Embellissement** de la commune est élaboré et mis en place progressivement.

Axé sur plusieurs objectifs poursuivis par la municipalité (démarche participative, mise en valeur de l'identité locale, préservation de l'environnement, renforcement de l'attractivité), il recouvre aujourd'hui les actions suivantes :

- **Préservation du fleurissement complet** saisonnier dans le bourg et les jardins thématiques.
- **Implantation progressive de plantes pérennes** en remplacement de plantes annuelles sur une partie des massifs (économie d'intrants : diminution du coût, plus favorable à l'environnement).
- **Création d'une nouvelle ligne de mobilier urbain** en centre-ville et en périphérie, harmonisation et amélioration de la lisibilité de ces espaces.
- **Extension du fleurissement, de l'embellissement du bourg vers les quartiers** et hameaux, basé sur une méthode de travail participative avec les habitants.
- **Amélioration des entrées de ville** : aménagement paysager et travail sur une meilleure appropriation de l'identité de la commune, création de deux Totem fleuris « Prayssac ».

Adaptation de la gestion de l'espace public à l'obligation réglementaire « O Phyto » : transformation progressive des espaces aménagés, organisation de l'équipe, sensibilisation du grand public à un paysage urbain et péri-urbain différent.

Réflexion globale d'aménagement paysager, piétonnier et sécuritaire pour tous les projets d'aménagement en cours ou en création : Rue de la République, Place de la liberté, Complexe sportif et de loisirs, Place Dutours, Cimetière, RD67,

Renforcement de la politique de préservation de l'environnement porté par la municipalité : opération 100 % compost, création d'îlot de biodiversité, coupure de l'éclairage public la nuit et mise en place d'ampoules LED, installation de bornes de recharge pour véhicule électrique, installation d'une chaudière à bois aux écoles, rénovation énergétique des logements sociaux

· **EN PROJET** : Des **cheminements** associés à des passages piétons et pistes cyclables, pourront à l'avenir être créés afin de relier le centre-bourg, les jardins et les secteurs importants de la commune (Ecoles, commerces, plaine des sports, maison de santé, ...) en lien avec le **projet de « voie verte (douce) » porté par la communauté des communes dont la partie prayssacoise est programmée pour 2023**. Celui-ci a pour but de réaliser une liaison de 35km environ entre Soturac et Parnac en suivant, autant que possible, l'ancienne voie ferrée Cahors Libos. L'enjeu serait d'établir ainsi, une dorsale qui, reliée aux 14 boucles de randonnées actuelles, serait un formidable outil de tourisme et de loisirs. Le tracé de faible dénivelé, sécurisé en propriété collective, permettrait aux familles et touristes de circuler en sûreté, hors véhicules à moteur. La traversée de Prayssac est-ouest, entre donc dans le projet municipal, le souhait étant de garder cette voie au plus près du centre bourg et même de la raccorder par des pistes cyclables vers les commerces, les administrations ou les équipements sportifs ou de loisirs.

Depuis 2018, voici **quelques opérations, aménagements réalisés** sur la commune de Prayssac concourant à son embellissement et sa préservation :

- Aménagement du complexe sportif et de loisirs : création d'un gymnase de plein air (halle sportive), d'un parc enfant, rénovation du gymnase, aménagement paysager et sécuritaire de l'intégralité de la zone.



- Mise en place de table pique-nique, table de jeux et table accessible PMR



- Installation d'agrès Fitness extérieurs



Six appareils de FITNESS viennent compléter l'aménagement du complexe sportif répondant à une demande et un besoin des Prayssacoises et Prayssacois.

Quels sont les bienfaits du fitness sur la santé ?

Une pratique sportive très diversifiée, le fitness offre des exercices pour tous les goûts et tous les besoins, et permet à chacun de trouver la manière la plus adaptée d'améliorer sa santé, de renforcer son corps et son moral.

- Rénovation grillage cours de tennis et mise en place d'un éclairage LED aux normes FFT

Une solution d'éclairage de 2 lignes de modules LED installées sur la clôture à 3 m de hauteur. 1 ligne principale pour éclairer la surface de jeu, 1 ligne secondaire pour éclairer les balles hautes.

Suite à plusieurs échanges et études, c'est la solution retenue par la mairie en accord avec le club de tennis de Prayssac.

Ce projet, comme d'autres par le passé, a été financé à 50% mairie et 50% par le tennis club Prayssacois.

L'éclairage couvre très bien toutes les zones du terrain. Le fait que l'éclairage soit installé directement sur les grillages, permet de ne pas être ébloui par la lumière, comme c'est parfois le cas avec les projecteurs sur mâts.

Le petit + : le design très discret rend quasiment invisible la solution le jour ! Plus besoin de mât ni de béton.



- Installation de WC écologique sur le complexe



Pour terminer les aménagements du complexe sportif et de loisirs, il restait à mettre à disposition des utilisateurs des toilettes publiques. Afin de rester dans le cadre environnement nature, représenté par le bois, la végétalisation des espaces et le minéral des gabions, nous avons opté pour un équipement 100% écologique. Le module installé ne nécessite aucun raccordement aux réseaux habituels ; l'énergie nécessaire est fournie par un panneau solaire situé en toiture, l'eau est fournie par une réserve placée dans le local technique, à l'arrière du module.

Cet équipement, fabriqué par une jeune entreprise de Catus, donne à cet investissement le label « fabrication locale » si nécessaire au développement de notre territoire.

- Installation d'un parcours de santé le long de la voie verte



Un projet choisi par les habitants dans le cadre de la mise en place par la municipalité d'un budget participatif.

La première consultation de la population dans le cadre du budget participatif a été proposée en 2021. Six projets provenant d'associations ou de praysacois ont été déposés en mairie.

Le choix du parcours de santé ayant été retenu par les habitants, la municipalité a proposé son implantation le long de la future voie verte permettant d'apporter un complément ludique et sportif à cette infrastructure.



La municipalité entend impliquer concrètement les administrés dans son processus de décision et de réalisation des projets. En effet, le Budget Participatif est un dispositif démocratique permettant aux habitants de proposer, puis de choisir des projets d'intérêt général pour la Commune.

Les objectifs :

- Développer le pouvoir d'agir des citoyens et leur participation à la co-construction de la ville au plus près de leurs attentes ou de leurs besoins quotidiens,
- Impliquer les habitants et les forces vives du territoire dans le choix des priorités d'investissement en les rendant acteurs de la décision publique,
- Rendre visible et partagée l'action publique sur le territoire.

Toute personne habitant Prayssac et âgée de plus de 16 ans sans condition de nationalité peut participer

Pour être recevable, un projet devra respecter un certain nombre de critères : relever des compétences communales, présenter un intérêt collectif et concerner des dépenses d'investissement.

○ Réaménagement de la place de la Liberté, création du « jardin de la musique », mise en place d'une gloriette et création d'un parking enherbé, et d'un WC public

Situé à coté de l'école de musique, la mise en place d'une gloriette en



forme de kiosque, apporte à cet espace un endroit de détente et d'embellissement sur cet espace de verdure, complétée par une clé de sol, réalisée par nos agents, tout comme le parking végétal enherbé.



Le choix de ce type de revêtement, souhaité par la municipalité, représente plusieurs avantages :

Un coût de mise en œuvre nettement réduit par rapport à d'autres matériaux et infiltration naturelle des eaux pluviales

- Régulation thermique (lutte contre les îlots de chaleur)
- Régulation hydrique (réapprovisionnement des nappes phréatiques)
- Préservation de la biodiversité en milieu urbain
- Retour du vert en ville et amélioration du cadre de vie



- Réaménagement de la place Dutours, création d'une zone rencontre, réfection du revêtement, zone stationnement vélos/motos et réhabilitation de l'espace fontaine



- Création d'un chemin piétonnier sécurisé le long de la RD67



- Installation d'un arrosage intégré au stade municipal

Toujours dans un souci d'efficacité et d'économie de nos ressources, la municipalité en partenariat avec le club de foot a installé un arrosage intégré sur le terrain d'honneur du stade.

Les matériaux étant financés par le club avec l'aide de sponsoring, la commune quant à elle a pris en charge les travaux de réalisation et les frais attenants.

Ce co-investissement va permettre un arrosage pertinent et mesuré, garantissant une qualité de pelouse améliorée tout en optimisant le travail de nos employés municipaux.

Les enjeux d'un arrosage raisonné

Un sol sportif répond à des attentes et à différentes contraintes d'utilisation. L'objectif d'un arrosage raisonné étant de ne pas gaspiller la ressource, d'apporter la bonne quantité et d'éviter tout excès et tout manque. Aussi faut-il trouver le juste rapport entre économie et écologie. Trop d'eau et les maladies se développent, sans compter la multiplication des opérations mécaniques, l'usure inutile des matériels d'irrigation couplé au travail de nos agents. Pas assez d'eau et le végétal se dégrade. Arroser un stade avec précision est aussi un paramètre d'importance pour que le sol sportif puisse supporter les chocs dans les meilleures conditions possibles.

- Sécurisation entrée/sortie des écoles

Limitation de la vitesse et sécurisation de la traversée piétonne devant l'entrée des écoles sont deux points soulevés par la commission écoles/jeunesse/sports.

Après de nombreux échanges et un dispositif mis à l'essai durant plus d'un mois, un aménagement sécuritaire, répondant aux deux problématiques abordées, a été finalisé par la pose de balises formant un rétrécissement de la voirie et un nouveau marquage du passage piéton plus ludique et plus visible.



- Réalisation d'une fresque sur l'abribus des écoles

Avec le concours d'un artiste local, 12 enfants du centre aéré ont participé à la réalisation de cette fresque.



○ Écoles Numériques



Dans la continuité des années précédentes, la commune poursuit son engagement dans l'acquisition d'équipements numériques ainsi que les services et ressources numériques associés, destinés aux enfants et aux enseignants.

Cette année encore, et suite à un appel à projet en partenariat avec la Région Académique et le Ministère de l'Éducation Nationale, une convention de financement subventionnée à hauteur de 70% a permis l'achat de :

- 7 tableaux avec écran interactif (2 à la maternelle et 5 au primaire) qui viennent s'ajouter à l'existant, permettant d'avoir toutes nos classes équipées
- 3 PC Portable
- Logiciels et formations sur les ressources pédagogiques

Ces matériels répondent au cahier des charges des labels environnementaux recommandés par l'ADEME. Ces labels distinguent notamment les matériels satisfaisant certaines exigences, en matière d'ergonomie, de radiations, d'environnement et d'énergie.

Faire durer les équipements numériques constitue le geste le plus efficace pour diminuer leurs impacts.

○ - Travaux école maternelle et primaire

Les 2 blocs sanitaires de l'école maternelle « Les Cerisiers » ont été refaits à neuf. En effet, c'est une rénovation complète :

- l'insonorisation du plafond
- la pose d'éclairage plus économique
- le remplacement du sol par un revêtement anti glissant et permettant un entretien plus facile pour nos agents
- la réfection complète de la plomberie avec des robinets à déclenchement automatique pour l'hygiène et une économie d'eau et enfin
- mise en place de paravents ludiques et colorés garantissant l'intimité des enfants
- peinture des murs et menuiseries



○ Intégration d'un chien d'assistance dit « d'accompagnement social et de réussite scolaire » au sein de l'école élémentaire publique

Dans le cadre de ce projet d'école centré sur la notion d'école inclusive, l'équipe éducative et la mairie ont souhaité mettre en place un projet co-éducatif et pédagogique qui fédère l'ensemble des élèves, des parents, des acteurs éducatifs et qui s'inscrit dans un projet citoyen au cœur de la ville de Prayssac. Le projet : intégration d'un chien d'assistance dit « d'accompagnement social et de réussite scolaire » au sein de l'école élémentaire publique : Au galop des mots de Prayssac.

C'est un projet innovant, ambitieux et précurseur en France et en Europe en partenariat entre l'association « Un chien à l'école » et l'Éducation Nationale, la mairie de Prayssac, l'association Handi'Chiens et la fondation Adrienne et Pierre Sommer.

Les bénéficiaires du projet :

- Ce projet est envisagé comme un projet ambitieux et fédérateur pour l'ensemble des élèves et de la communauté éducative présente à l'école élémentaire de Prayssac.
- Les premiers bénéficiaires seront les élèves.
- L'équipe éducative de l'école bénéficiera également du projet : l'ensemble de l'équipe enseignante (6 professeurs des écoles et 1 coordonnatrice ULIS) et du personnel AESH (5 personnels à ce jour).
- L'équipe éducative élargie, comprenant des intervenants de l'Éducation Nationale au sein de l'école de Prayssac

Les objectifs détaillés :

- Stimuler la communication, libérer la parole : dans des situations d'isolement provoquées par les difficultés physiques, cognitives ou sociales, la médiation animale permet de rétablir un lien parfois fragilisé entre l'élève et son entourage.
- Entretenir et développer l'autonomie : marcher, caresser, soigner un animal sont autant d'actions qui vont permettre aux élèves de travailler le mouvement, de se mettre en action auprès du chien d'assistance.
- Retrouver sa place dans la société : la maladie, le handicap, les difficultés d'intégration ou de réinsertion peuvent empêcher les relations sociales. L'animal ne porte pas de jugement, il permet à la personne de reprendre confiance en elle-même et envers les autres.
- Développer des habiletés sociales et des capacités méta-cognitives : le chien d'assistance permettra par exemple de favoriser chez les élèves un sentiment de sécurité, d'avoir un effet apaisant, de répondre à une demande affective, de développer la confiance en soi, d'aider à l'apprentissage de la gestion des émotions (impulsivité, angoisse...) et de la pression des pairs, il pourra également être une aide à la concentration.
- Un chien comme support des apprentissages : la présence du chien dans les locaux de l'école sera l'occasion d'acquérir du lexique et des connaissances spécifiques au sujet du chien, d'effectuer des calculs de ration alimentaire ou encore d'établir un lien entre le schéma corporel du chien et de l'homme.

- Réfection du beffroi et des cloches de l'église

RESTAURATION DU BEFFROI ET DES CLOCHES (avec leurs jougs) ET DU CADRAN DE L'HORLOGE DE L'ÉGLISE SAINT-BATHELEMY

Ce projet a recueilli l'avis favorable de M. l'Architecte des Bâtiments de France et de M. le Conservateur des Antiquités et Objets d'Arts.



Dans la continuité de nos actions engagées et en conformité avec notre programmation d'amélioration du cadre de vie, certaines opérations sont d'ores et déjà inscrites dans un avenir proche :

- Création d'un jardin participatif avec ateliers : Projet qui a remporté l'adhésion des habitants en 2022 dans le cadre du budget participatif

L'Atelier jardin par l'association Folioles

Le projet proposé est la création d'un jardin potager/verger qui sera :

- ✓ Un lieu de rencontres, d'échanges et de convivialité s'inscrivant dans la dynamique de la ville ;
- ✓ Un lieu d'ateliers réguliers pédagogiques et ludiques animés par des animateurs sur les thèmes du jardin et de la nature qui s'adresseront aux enfants (crèche, scolaires, centre de loisirs, enfants à besoins éducatifs particuliers...) aux personnes de tout âge avec des besoins spécifiques ;
- ✓ Un lieu de bien être ressourçant pour se reconnecter à la nature par les 5 sens, un lieu où chacun pourra s'intégrer au projet et venir cultiver, sentir, toucher, observer, bricoler, décorer, rêver ;
- ✓ Un lieu de création, d'observation et de préservation de biodiversité (faune et flore).



- Création d'un sentier pédagogique et d'interprétation au bord du Lot
- Rénovation et extension du cinéma
- Rénovation des tribunes du stade et implantation panneaux photovoltaïque
- Programme « Petites villes de demain » et « Bourg-centre »
- Réaménagement, sécurisation, embellissement de la traversée de Prayssac
- Mise en accessibilité des bâtiments publics (programme pluriannuel).

1/ LA DEMARCHE DE VALORISATION

• *Connaissance et prise en compte des exigences du Label*

Ce label « Villes et Villages fleuris » représente pour la **municipalité la volonté d'offrir aux praysacois et aux visiteurs un cadre de vie agréable, de qualité**. Il symbolise non seulement le « **bien vivre ensemble** » mais participe également à l'**attractivité économique et touristique** de notre commune. L'accent est mis aujourd'hui sur l'application de **démarche participative** favorisant l'appropriation par les habitants de leur lieu de vie, sur un retour vers une meilleure lisibilité de l'**identité locale** et sur la **préservation de l'environnement**.

L'obtention de ce label a permis également et permet encore de souder les services techniques, et les élus aussi, autour d'un **projet structurant et valorisant**.



• *Connaissance et prise en compte du contexte local*



Les premiers habitants de notre région vivaient **sur les bords de la rivière Lot** qui enserme la commune dans une majestueuse boucle dont on a une magnifique vision depuis les hauteurs de Belaye. Ils se déplacèrent ensuite sur les **hauteurs de nos causses** construisant des huttes de pierre « Gariottes et Cazelles » à côté de nos dolmens.

La ville fut occupée au temps des romains en

bordure de deux voies militaires. Le bourg se construira autour d'une petite église romane qui dut être rebâtie au XIX^{ème} siècle.

Un large boulevard ceinture le cœur du village, ce sont les fossés du Moyen Age. Ils font le charme de notre cité, patrie du maréchal d'empire, **Jean-Baptiste Bessières** dont la statue trône sur la place d'Istrie face à la mairie.

La commune se développera au milieu du XIX^{ème} siècle et continue sur sa lancée avec une forte présence commerciale, production de vin de Cahors, des activités touristiques importantes, deux villages de vacances. Les loisirs sont nombreux : cinéma classé Art et Essai, conférences, concerts, milieu associatif dense (plus de 80 associations) et de nombreuses activités sportives.



Les abords de la commune sont dominés par un **paysage boisé**, avec une végétation composée de chênes envahissant des **collines calcaires** qui autrefois étaient jusqu'en 1880 **couvertes de vignes** qui faisaient la réputation du « Vin de Cahors ».

Un immense dépôt calcaire se trouve au Nord-Est de la commune recouvert de résineux ; le Nord de la commune offre la vision d'un paysage périgourdin, composé de forêts où domine le châtaignier, forêt à champignons.



Au centre de cette ceinture de collines, se trouve le **centre-bourg dominé par une structure en arc de cercle de ses rues et boulevards**. Le village ne possède pas de véritable patrimoine architectural.

Un de ses atouts est le commerce, ayant pu se développer grâce à la configuration plane offrant ainsi une accessibilité facile à toutes les personnes.



L'arbre est présent au cœur du village notamment le platane, héritage ancestral du sud-ouest qui ombrage notre place principale. Il

ya également des tilleuls, des acacias, des chênes (parc La grèze), des poiriers à fleurs (cité du stade et entrée Ouest), des charmes, des frênes (ancienne voie de chemin de fer), des micocouliers, des marronniers (espace vert des Ecoles). Sous l'impulsion des espaces verts, les écoles se sont réappropriées des jardins partagés entre ornement et potager.

Les massifs reconquièrent différents lieux inhabituels : fontaine, parking de la Vénus, parvis de la cyber-base. Une allée de verdure, place Dutours, sécurise les piétons et privilégie le déplacement doux.

Depuis plusieurs années, Prayssac met en œuvre un grand projet d'urbanisme intégrant l'enfouissement des réseaux, la rénovation de la place de l'Eglise, la place d'Istrie, la place Dutours, la Rue de la République en tenant compte de la problématique de l'accès handicapé. Ces réalisations répondent à la préoccupation des habitants afin d'améliorer le confort, le cadre de vie, les services et le plaisir des yeux et permettent le renforcement du pôle commercial.



Au sud, Prayssac se tourne vers la plaine et la boucle du Lot. C'est le **cœur du domaine viticole**, qui se sépare en différentes terrasses selon leur altitude par rapport au Lot.

Ici, la rivière borde notre commune. A notre sens, cette identité viticole doit être renforcée, doit être plus lisible. Cet objectif fait donc partie de notre nouveau projet d'embellissement – Fleurissement.

Le végétal – chênes, aulnes, peupliers, ... - compose un **cordon boisé : la forêt rivulaire**. Cette végétation spécifique aux abords de cours d'eau est le support d'un écosystème et elle permet de diminuer l'impact des crues et de l'érosion. **Notre village s'ouvre davantage à la rivière** en se dotant d'un quai et d'un ponton permettant un meilleur accès au Lot maintenant navigable.

• *Stratégie d'aménagement paysager et de fleurissement*

La volonté de la commune est de continuer à mettre en place un **fleurissement de qualité, diversifié, soucieux de l'environnement**. Les fleurissements estival et hivernal sont réfléchis et créés chaque année dans leur texture, structure, couleurs afin de trouver le meilleur rendu.

Concernant l'aménagement paysager, **un travail sur les entrées de ville est en cours et a débuté par l'installation de Totems fleuris marquant l'identité de notre territoire** et s'intégrant dans une démarche plus globale d'harmonisation du mobilier urbain.

Par ailleurs, l'ensemble des projets lancés ou en cours d'élaboration (place de la liberté, aménagement du complexe sportif et de loisirs, Place Dutours...) doivent répondre, selon les souhaits de la municipalité, à des critères exigeants en matière d'aménagement paysager et de développement durable.

Pour finir, **l'interdiction d'utiliser des produits phytosanitaires à partir du 1er janvier 2017** (loi Labbé), nous contraint, même si nous étions déjà fortement engagés dans la réduction de ces produits notamment au sein des espaces verts gérés par la commune, à envisager de nouvelles solutions d'aménagement sur certains secteurs (ex : cimetière).

Depuis 2002, les ateliers techniques ont été restructurés : une **équipe « Espaces verts »** restreinte au départ composée de 2 personnes a été créée. Puis cette équipe s'est étoffée en moyens humains (4 personnes aujourd'hui) et constitue un service à part entière des ateliers. Cette équipe est pilotée par Laurent Duhamel, secondé par Damien Souvay (titulaire d'un BTS Production horticole). Arnaud Lavergne et Sylvain Armagnac complètent l'équipe. Ils sont tous titulaires du « Certiphyto » et suivent régulièrement des stages de formation.

Les 2 élus en charge de ce dossier (espaces verts et cadre de vie) travaillent de concert pour impulser une ligne directrice, rappeler le projet porté par la municipalité et échanger régulièrement avec l'équipe des espaces verts.

La commune possède un patrimoine naturel qui doit être préservé grâce à un développement de l'urbanisme maîtrisé. Les outils trames verte et bleue de PLU permettent le maintien et le confortement des espaces de biodiversité.

Par ailleurs, **la commune de Prayssac est concernée par l'élaboration d'un SCOT et d'un PLUi** (porté par la communauté de communes) qui permettent d'engager un approfondissement des réflexions en matière de préservation de l'environnement et amélioration de l'intégration paysagère de certains secteurs ; notamment les entrées de ville.



2 / ANIMATION ET PROMOTION DE LA DEMARCHE

De manière générale, la municipalité souhaite que **les outils de communication élaborés et alimentés régulièrement soient facilement accessibles, lisibles et participatifs**. Pour ce faire, elle a créé une commission « Communication » ouverte aux non élus et a adapté les outils existants.

- **Actions vers la population : information, concertation et animation**

La municipalité dispose de plusieurs outils de communication à destination des habitants de Prayssac. Le fleurissement et l'embellissement de la commune font partie des sujets souvent présentés au public.

- **L'Agenda :**

Très cher à nos concitoyens, **l'agenda de poche** que nous offrons aux habitants, avec le soutien des commerçants et entreprises locales, permet de **transmettre de nombreuses informations** sur notre village.

- **La réunion publique annuelle :**

Chaque année, la municipalité organise une réunion à destination des praysacois afin de revenir vers eux pour un bilan de l'année écoulée et une présentation des projets en cours.

Ces rendez-vous sont à chaque fois l'occasion d'évoquer le fleurissement, les aménagements paysagers, le cadre de vie, l'attractivité de notre commune.

Le diaporama photo visionné en séance est accessible sur le site internet de la mairie.



- **Le bulletin municipal « En direct de Prayssac » :**

Ce bulletin se veut accessible, lisible, visuel et ouvert à tous (rubrique des associations). Peu volumineux, il relate l'actualité de la commune, réserve ses pages centrales à des dossiers structurants et consacre toujours une belle place pour les sujets relatifs au cadre de vie et à l'attractivité.

- **Le site internet :**



Ce site, plus moderne et accessible à tous, utilise les nouvelles avancées technologiques et permet de nombreuses adaptations, personnalisations et une réactivité importante.

Avec sa rubrique actualité et agenda, **il permet d'informer au fur et à mesure les praysacois et les touristes des dernières réalisations de la commune, des événements à venir.**

- **La commission « Cadre de vie – Environnement » :**

Formée elle - aussi d'élus et de non élus, **elle permet d'échanger, de récolter de nouvelles idées, des suggestions sur des améliorations à apporter** sur des thématiques aussi variées que le mobilier urbain, les jardins, les aménagements de terrasses, les actions de protection de l'environnement.

- **Mise en place d'un écran numérique d'information**

Un écran numérique dernière génération est en cours d'installation sur la Place Dutours proche de la RD81. Ainsi, toute personne travaillant Prayssac pourra connaître les dernières actualités sur notre commune, les événements, les travaux, ...

- **Une nouvelle action « création d'un îlot de biodiversité »**

Elle va se mettre en place en fin d'année au sein du nouveau **jardin participatif porté par l'association Folioles.**

Cette action revêt pour nous une dimension très particulière car il est très orienté vers la **protection active de l'environnement.** Par ailleurs, **les écoles maternelle et primaire de Prayssac, fortement sensibilisées** à cette problématique par nos services ainsi que par le prestataire qui intervient pour nous, l'association « Arbres Haies paysages 46 » vont **participer concrètement à la plantation des arbres (espèces endémiques).**

- **Activité de la nouvelle association Folioles**

L'association 'Folioles' sème ses premières graines ...



Un petit jardin a poussé à la crèche Les 3 pommes de Prayssac en 2021 et c'est là que tout a commencé... les enfants les mains dans la terre, apprenant à manier petites pelles et arrosoirs, à sentir la ciboulette et la lavande... cela est apparu évident, le jardin est une source inépuisable de découvertes, d'observations, d'éveil des sens.

Folioles continue donc de semer des graines... aux écoles maternelle et primaire, où les enfants surveillent leurs semis, observent la croissance de leurs plants et de leurs boutures, sentent, goûtent, communiquent. Avec enthousiasme ils apprennent de nouveaux savoirs et savoir-faire, améliorent leur motricité fine, développent leur confiance, la coopération, l'autonomie, la patience... C'est aussi tout ça les ateliers jardinage.

L'association a plusieurs objectifs dont les principaux sont de sensibiliser aux pratiques de jardinage et de cultures, de promouvoir le manger mieux, de renforcer le lien humain-nature si fragilisé, de créer du lien social, d'apporter du mieux-être mental et physique. Pour que tout cela puisse être, Folioles attend ses bénévoles pour intervenir auprès des enfants et créer prochainement un nouveau jardin potager/verger pédagogique et social. Un lieu ouvert à tous, inter générationnel, où chacun pourra semer, planter, sentir, arroser, apprendre, bricoler, rêver ... la meilleure façon de participer sera celle qui vous apportera bonheur et bien être.

Par ailleurs, les espaces verts travaillent de manière régulière avec différentes structures associatives :

- **Les écoles maternelle et primaire** : jardin de l'école (potager, ornement, biodiversité) et animation auprès des enfants dans le cadre de la mise en place depuis 2016 d'un ALAE.
- **Le centre aéré « le cerf volant »** : ateliers découvertes
- **Les logements foyers « Les floralies »** : animation inter-générationnelle, distribution de bulbes pour les résidents
- **L'office de Tourisme** : circuit découverte
- **Les commerçants** : les accessoires et les décorations des terrasses des cafés et des restaurants sont homogènes et donnent un ensemble harmonieux. Un travail spécifique pour la période de Noël est réalisé : décoration végétale et bois.
- **L'association Randolmen** : échanges réguliers sur l'état des chemins de randonnée et réflexion sur les espaces verts naturels entourant la commune ainsi que sur le panneautage.

- **Actions vers les touristes : information, animation (si la commune dispose d'une organisation touristique locale)**

La commune dispose d'un **office du tourisme**, porté par la communauté de communes, qui renseigne les visiteurs et leur indique les cheminements possibles pour découvrir le fleurissement et les différents jardins installés sur notre commune.



Le label station verte est une référence en matière de tourisme rural, offrant aux touristes une authenticité, un art de vivre, saveur du terroir, qualité de l'accueil, loisirs variés, animations, chemins de randonnée pour une destination de pleine nature. Il représente en lui-même un outil de communication important.



Nous sommes en cours d'obtention du **label station pêche** grâce à des aménagements réalisés sur le site du Balagrand dont le dernier en date est la création d'une cale d'accès pour les bateaux.



De la même manière que pour les habitants, **le site internet** de Prayssac décrit notre commune et diffuse régulièrement des informations susceptibles d'intéresser les visiteurs.

3 / PATRIMOINE VEGETAL ET FLEURISSEMENT

Pour donner les moyens de travailler correctement à cette équipe des espaces verts, la commune s'est progressivement équipée : bennes à végétaux, taille-haie, tronçonneuse, broyeur, desherbeur thermique, souffleuse, balyeuse, et récemment du petit matériel pour couper l'herbe des trottoirs.

L'acquisition d'une serre de 200 m² a permis de produire une grande partie de nos plantes annuelles.

En quelques chiffres :

- Total de production florale municipale dans le cycle annuel : 5 500 (année civile)
- Total de production florale achetée dans le cycle annuel : 700 mini mottes
- Superficie des espaces verts aménagés : un peu plus de 4 ha
- Superficie des espaces naturels entretenus (+stade, + lotissement) : environ 6 ha
- Superficie totale entretenue par le SEV : environ 10 ha



• *Qualité sanitaire du patrimoine végétal*



L'équipe des espaces verts réalise régulièrement le suivi sanitaire du patrimoine végétal. Nous sommes actuellement particulièrement vigilants sur la surveillance de la pyrale du buis (véritable fléau dans notre département), la zeuzere du poirier et la maladie du tigre du platane.

- 2 Traitements biologique du tigre du platane en 2021 et 2022 ont été réalisés.

Un contrôle phytosanitaire des sujets semblant les plus fragiles a été réalisé en octobre 2020 par un cabinet d'expertise forestier. Du résultat de cette étude, il est ressorti que certains arbres devaient être impérativement supprimés en raison du risque de chute de branches représentant un réel danger sur cette place très fréquentée. Trois arbres étaient concernés : deux sur la place d'Istrie et un dans la cour de l'école primaire.

La commune compte soixante platanes sur l'ensemble du bourg. Depuis 2018, ils sont traités biologiquement tous les ans contre les parasites afin de prolonger au maximum leur existence. Cependant, l'expertise a montré que d'autres arbres arrivaient en fin de vie et nous a préconisé de remplacer progressivement tous les sujets en cause. Cette méthode permettra en quelques années de renouveler les arbres ciblés dans ce diagnostic tout en maintenant cet ombrage si agréable en été et qui donnent à nos places ce cachet si caractéristique du Sud.

Nous utilisons des méthodes « naturelles », douces pour lutter contre les parasites et les ravageurs telles que l'utilisation de phéromones et BTK.

• *Patrimoine arboré :*



L'arbre est un élément essentiel de l'embellissement d'une ville, il valorise le patrimoine, protège du bruit et du soleil.

C'est le service technique de la mairie qui effectue l'entretien de ce patrimoine arboré. La commune s'efforce d'entretenir de manière raisonnée les arbres existants et de les remplacer lorsque cela est nécessaire par des variétés différentes afin d'éviter la propagation de maladies. Désormais, nous faisons en sorte que ces nouvelles espèces soient adaptées au milieu urbain, ce qui évite les tailles fréquentes.

Nous réalisons des tailles d'entretien sur les platanes en forme de tête de chat tous les trois ans. Certaines espèces sont quant à elles taillées en rideau.

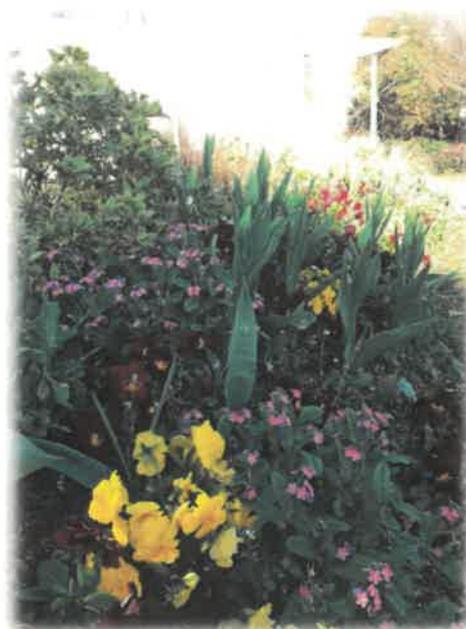
Lors des plantations, nous nous efforçons de tenir compte des trois éléments essentiels qui sont le sol, l'ombre et l'ensoleillement. Le renouvellement du patrimoine arboré se détermine chaque année par zone selon les besoins, les espèces concernées, le vieillissement et la présence ou non de maladies ou ravageurs. Depuis 2015, équipée d'un tractopelle, l'équipe des espaces verts peut assurer sereinement et dans les meilleures conditions possibles ces plantations. Par ailleurs, notre équipe dont un agent détient un bac pro élagage, est formé aux différentes techniques d'entretien des arbres.

• *Fleurissement et Patrimoine arbustif*

Deux fleurissements sont réalisés chaque année : un hivernal et un estival.

Pour chaque composition, la texture, la structure et les couleurs sont bien réfléchies afin de trouver le meilleur rendu.

Fleurissement hiver 2021 :





Fleurissement été 2022 :



En 2022, nous avons **élargi le fleurissement au complexe sportif et de loisirs** en installant des gabions fleuris.



Les massifs diffèrent suivant leur localisation et leur fréquentation par les piétons. Les lieux les plus fréquentés offrent des scènes plus recherchées (ex : massifs de la fontaine, de la poste ou celui de la médiathèque – cyberbase). Les lieux de passage sont dotés de massifs plus simples, travaillés davantage par tâche de couleurs afin d'attirer l'œil mais de préserver la sécurité de la circulation. Les endroits les plus retirés sontensemencés d'herbe ou de mélanges fleuris qui ne nécessitent pas d'entretien trop fréquent.



Notre fleurissement propose une **large diversité d'espèces**. Chaque année, nous en introduisons de nouvelles afin de varier les massifs et de les faire redécouvrir au public. Progressivement, nous remplaçons une partie des annuelles par des vivaces dans les massifs.

Ces plantes vivaces (herbacées et ligneuses) sont créatrices de volume et de densification de l'espace mais elles permettent aussi de pérenniser les espaces verts qui sont alors **moins exigeants en terme d'entretien, de soins et d'énergie** (ex : massif de Niaudon). Ainsi, afin de leur donner plus d'attrait, de hauteur et de graphisme, on y incorpore des arbustes tels que le buis, le cornouiller. Des vivaces comme la Festuca glauca, les Heuchera sont également introduites afin de contraster avec les annuelles.



Aujourd'hui, nous oeuvrons pour intégrer **davantage d'éléments « naturels »** (plantes endémiques de la région) (ex : ilot biodiversité du lotissement le Rouget) et **d'éléments végétaux ou objet représentant notre identité locale** (Vigne, rivière, colline, ...) (ex : Totem fleuri).

Lors de l'installation de ces fleurissements, nous utilisons depuis maintenant plusieurs années des bâches, du paillage et le système d'irrigation goutte à goutte qui nous permettent à la fois de réaliser une économie en temps d'entretien mais aussi en intrants.



4 / GESTION ENVIRONNEMENTALE ET QUALITE DE L'ESPACE PUBLIC

• *Connaissance – inventaire – protection*

En terme de connaissance de la flore et de la faune sur la commune de Prayssac, les données recueillies par les différents inventaires réalisés (ZNIEFF, poissons d'eau douce, amphibiens, orchidées, ...) et rassemblées sur le site de l'INPN (Inventaire national du patrimoine naturel) nous donne une bonne approche de notre patrimoine naturel.

De plus, les inventaires effectués lors de l'élaboration du SCOT et bientôt lors de l'élaboration du PLU intercommunal nous permettront de connaître plus précisément la richesse écologique dont est dotée notre commune.

Il faut noter également que certaines associations locales, sensibles à cette thématique et disposant de naturalistes, sont susceptibles de nous fournir d'autres informations complémentaires.

Depuis déjà quelques années, nous avons installé dans le jardin des écoles, support pédagogique de nos actions de sensibilisation envers les écoliers, un hôtel à insectes permettant à la fois d'en protéger certains mais surtout de sensibiliser les scolaires au rôle essentiel de l'entomofaune dans nos écosystèmes.



Comme évoqué précédemment, nous relançons cette année avec notre partenaire, l'association Arbres Haies Paysages 46, une opération visant à créer un **ilot de biodiversité au sein du nouveau jardin de l'association Flomioles** : plantation de haies, implantation de couverts mellifères, plantation d'anciennes espèces d'arbres fruitiers. Cette opération intégrée dans le programme Corribior a pour objectif de restaurer la continuité écologique de corridors pour la flore et la petite faune. Par ailleurs, nous avons souhaité qu'elle soit le plus ouverte et accessible possible aux jeunes publics et aux habitants. Une vraie opération de



sensibilisation à la préservation de l'environnement ! Ainsi, la plantation de la haie sera effectuée avec la participation d'enfants des écoles maternelle et primaire.

• *Actions en faveur des ressources naturelles (sol, eau, intrants, déchets verts, énergie)*

La commune de Prayssac s'est engagée depuis plusieurs années à diminuer le plus possible sa consommation en eau destinée au fleurissement. Nous luttons, par exemple, contre l'évapotranspiration trop importante :

- La plupart des massifs sont équipés d'un système de goutte à goutte avec programmateur ce qui permet de les arroser aux heures les moins chaudes

- Les massifs et les bacs sont paillés afin d'éviter l'évapotranspiration de l'eau du sol et de maintenir ainsi l'humidité

L'eau utilisée est de l'eau à usage agricole (venant du Lot) qui ne subit pas tous les traitements de l'eau de ville.

Le jardin sec mis en place en 2009 nous sert de support d'expérimentation en terme de plantes résistantes au manque d'eau pour l'implantation des futurs massifs.

De même, nous diminuons les jardinières et les suspensions très gourmandes en eau et remplaçons petit à petit les plantes annuelles par des plantes vivaces dans les massifs et les gros bacs.



Nous utilisons depuis 2016 un activimètre, ce qui nous permet de raisonner nos apports d'intrants en nous permettant d'intervenir rapidement sans attendre que le végétal exprime des symptômes de manque ou de surdose.

D'autre part, nous sommes aussi vigilants à la protection de nos sols en privilégiant l'utilisation d'engrais naturels (fumier et autres) et en pratiquant systématiquement le paillage.



Depuis 2011, dans le cadre du Plan d'action territorial de la vallée du Lot visant la réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires, nous avons élaboré avec l'appui de la FRODON, puis BIOVA, un **plan de desherbage communal**. Nous sommes engagés dans la **Charte d'entretien des espaces publics**. Un local phytosanitaire, une aire de rinçage sécurisée connectée à un biobac ont été construits aux ateliers municipaux.

Depuis 2013, nous appliquons une méthode de lutte biologique contre les ravageurs dans la serre et les massifs estivaux : pucerons, cochenilles, chrysopes, ...

Grâce à la volonté politique et les méthodes proposées dans la Charte, ainsi que les nombreuses formations suivies par nos agents, nous avons réduit d'année en année les quantités de produits phytosanitaires utilisés dans les espaces verts.

Depuis 2017 et la **loi Labbé**, nous n'en utilisons plus, si ce n'est en très faible quantité dans un des deux cimetières non complètement aménagés à ce jour. De fait, le paysage urbain et péri-urbain a progressivement évolué vers des surfaces plus enherbées, moins « propres », ce qui doit être encore souvent expliqué à la population qui accepte parfois difficilement ce changement.

Les espaces verts dans leur ensemble ont été conçus dans leur majorité pour être entretenus sans produits phytosanitaires, nous constatons surtout une augmentation du temps de main d'oeuvre. Le problème se porte plutôt sur les trottoirs et la voirie qui s'envahissent très rapidement et fréquemment selon les saisons d'herbes diverses difficiles à éradiquer. Nous réfléchissons à tester sur certains trottoirs en périphérie de la ville des méthodes d'enherbement volontaire avec des espèces spécifiques.

La commune a mis en place des **bennes de récupération des végétaux** dans différents quartiers de la commune. Pour valoriser les déchets de taille, nous les broyons et les transformons en paillage. Les autres déchets sont amenés à la déchetterie.

Depuis novembre 2016, Prayssac a été choisi pour devenir **commune 100 % compostage**. Des actions ont été menées et se poursuivent encore aujourd'hui par les référents communaux qui ont choisi d'expliquer et

de convaincre de la nécessité de mieux trier, et de ne plus jeter les déchets organiques dans les containers gris communaux afin d'alléger ceux-ci de 30 % de leur poids.

Une des solutions les plus simples dans notre milieu rural, pour parvenir à l'objectif est d'arrêter de jeter nos déchets organiques fermentescibles dans les containers et de pratiquer le compostage car ils représentent 19kg de produits alimentaires non consommés et 45 Kg de restes de préparation de repas, par an et par personne, soit au total, 30 % du poids des déchets ménagers.

Le compostage a été la priorité du travail des référents environnement communaux :

- Vente sur les marchés du vendredi,
- Visites « porte à porte » pour expliquer la pratique du compostage,
- Installation de deux composteurs à la crèche et à l'école maternelle : animation sur le tri et le compostage par les délégués SYDED Mathieu Baena et Rémi Pouyatos dans les classes de primaire et au Centre de loisir avec plantation de graines. Le compost est récupéré pour les jardins de l'école.
- Collecte et broyage des sapins de Noël avec mise à disposition du broyat pour les jardins des particuliers et communaux depuis janvier 2017.
- Installation d'un composteur collectif derrière le restaurant Terre Gourmande. Le compost est réutilisé pour les bacs de fleurissement de ce restaurant et également pour les plates bandes de la ville.
- Installation de deux bacs de compostage et signature d'une convention avec le SYDED « Tourisme zéro déchet » par le village de vacances les « Bois de Prayssac ».
- Encadrement par les référents d'événements éco responsables : les spectacles des écoles, le Forum des associations sportives et culturelles de Prayssac, la fête votive. Ainsi mieux trier, les déchets alimentaires de ces événements ont pu être récupérés pour compostage également.
- L'EHPAD et les logements foyers les Floralies pratiquent également le compostage qui est utilisé pour leurs parterres fleuris.
- Les 7 restaurants de Prayssac ont tous signé la charte « Gourmet bag ».

Le Syded et les référents continuent d'accompagner la bonne conduite de ces composteurs avec l'aide des jardiniers de la commune.

En 2021, nous avons commencé à équiper les espaces publics avec des poubelles comportant deux bacs distincts permettant à chacun de faire le tri.



Concernant les économies d'énergie, dès 2009, la commune a commencé à remplacer les reverbères dits « boules » par des points lumineux équipés de LED.

Aujourd'hui, non seulement nous continuons ces remplacements selon des programmes annuels mais aussi nous avons mis en place depuis 2016 une coupure de l'éclairage public une partie de la nuit par l'intermédiaire de l'installation d'horloge astronomique. Cette politique portée par la municipalité permet de réduire considérablement les impacts écologiques causés par l'éclairage et contribue à une diminution du coût d'électricité non négligeable pour la commune.

Depuis 2010, notre commune produit une électricité verte grâce à des panneaux photovoltaïques implantés sur le toit du gymnase.

Par ailleurs, nous avons équipé en 2017 l'école maternelle d'une chaudière à pellet après avoir changé l'ensemble des menuiseries, ce qui engendre une économie d'énergie intéressante.



Nous pouvons rappeler également que nous avons installé, en 2017, deux bornes de recharge de véhicules électriques à l'entrée de Prayssac afin de favoriser ces modes de déplacements peu consommateurs d'énergie et peu polluants.

• *Actions en faveur de la qualité de l'espace public*

La politique de notre collectivité est d'éviter la prolifération des panneaux publicitaires dans la ville en application de la loi du Grenelle II de l'environnement afin d'améliorer la protection du paysage urbain. La dernière loi sur l'affichage commercial très restrictive renforce considérablement cette action.

Des travaux importants d'effacement du réseau aérien sont programmés chaque année selon un programme préétabli en collaboration avec la FDEL.

Le mobilier urbain fait l'objet, notamment en centre-bourg, d'une **démarche de rénovation et d'harmonisation** :

- Création et installation de barrières conçues par nos agents
- Remplacement progressif des bacs en bois par des bacs en métal couleur « rouillé »
- Création et installation de bacs et grilles permettant l'implantation de plantes grimpantes pour les terrasses.



La municipalité souhaite mener un **travail d'amélioration paysagère des entrées de ville** : des aménagements supplémentaires sont à prévoir dans le cadre de la requalification de la traversée de Prayssac. Pour commencer et marquer son identité, **deux Totems fleuris** ont été conçus et installés à l'entrée Est et Ouest de la ville.

Sans attendre les lois sur le Handicap, notre commune a réalisé plusieurs chantiers permettant **l'accès aux personnes à mobilité réduite** : rampes d'accès à la mairie, cyber-base, salle Oltis. Aujourd'hui, les aménagements sont conçus en intégrant en amont la notion d'accessibilité. Ont été réalisés ainsi dernièrement les travaux relatifs aux nouveaux sanitaires de l'école maternelle, à l'installation de nouveaux WC publiques, à l'aménagement de la Place Dutours, ...

• *Actions en faveur de la propreté de l'espace public*

Les services techniques de la mairie sont chargés d'assurer la propreté de l'espace public et des bâtiments publics. Une organisation, bien rôdée maintenant, a été mise en place. L'entretien de la voirie a, quant à elle, était confiée à la communauté de communes (un plan d'entretien est élaboré chaque année).

Au quotidien, nous luttons pour protéger notre commune des tags (réalisation de fresque par les enfants du club ado sur certains murs concernés), de la pollution canine, de l'affichage sauvage, des dégradations gratuites.



Deux opérations en partenariat avec des associations locales ont par ailleurs été menées :

- nettoyage des berges du LOT avec l'APPMA en 2021
- journée village propre avec le comité des fêtes en 2020

Par ailleurs, un service de récupération des encombrants (1fois/mois) a été mis en place.

5/ ANALYSE PAR ESPACES

Rappel des surfaces entretenues par le Service des espaces verts de la commune :

- Superficie des espaces verts aménagés : un peu plus de 4 ha
- Superficie des espaces naturels entretenus (+stade, + lotissement) : environ 6 ha
- Superficie totale entretenue par le SEV : environ 10 ha

Tous les chemins de randonnée sont également entretenus par nos services.

Par ailleurs, le SEV entretient les terrains situés au centre aéré, crèche, école de musique et maison de santé pluridisciplinaire (compétence communautaire).

Concernant **les espaces naturels**, il s'agit surtout des berges du lot (3 ha) sur lesquelles nous effectuons un débroussaillage des ronces des sous-bois tous les 3 ans et un fauchage tardif.

Pour les espaces correspondants **aux équipements sportifs** (stade), nous pratiquons une analyse du sol régulièrement et un apport d'intrants raisonné. Nous avons installé en outre un système d'arrosage automatique permettant de réguler la quantité d'eau apportée sur une période appropriée.

Concernant **les deux cimetières** : nous réalisons une tonte régulière du vieux cimetière et, encore sur certaines parties très localisées, un desherbage au sein du plus récent cimetière. Ce dernier va être réaménagé par le SEV afin de permettre une suppression complète du desherbage.



Les deux entrées de ville principales ont déjà été aménagées (notamment l'entrée ouest) : rond point aménagé et fleuri, alignement d'arbres, plantation de massifs, square, ... Elles devraient toutefois être revisitées de façon à mieux présenter l'identité locale de notre commune.



Dans le centre-bourg, des **massifs aménagés et fleuris**, accolés aux bâtiments publics et autres patrimoines bâtis sont installés et revus chaque année :

- Terrasse de la mairie et massif porte d'entrée
- Massif devant la bibliothèque et la cyber-base
- Massif dans la Fontaine
- Massif de la poste
- Alignement de massif de la place Dutours



Nous participons également en centre-ville à l'aménagement des **terrasses des cafés et restaurants** pour favoriser l'harmonie de notre embellissement et l'attractivité de notre commune.

Les quartiers et hameaux excentrés du centre-bourg sont largement concernés par notre projet, comme explicité précédemment, par l'intermédiaire de nos opérations « Rendez-vous des quartiers fleuris ».

La commune dispose de **plusieurs jardins publics ou squares** :

- Square de la Vénus : environ 500 m²
- Square St Exupéry : environ 2 500 m²
- Square de la Grèze : environ 2 500 m²
- Place des marronniers : 5 000 m²
- Jardin sec : environ 1 000 m²
- Jardin de la Gare « jardin des décoctions » : environ 500 m²
- Jardin des écoles : environ 300 m²



En sus du jardin des écoles dont la dimension pédagogique est incontournable, les deux jardins axés sur la préservation de l'environnement, le jardin sec et le jardin des décoctions, constituent par eux-même des vecteurs d'information-sensibilisation du public.

A noter que les relations entretenues entre le SEV, le centre aéré et les logements foyers les Floralies créent du lien social enrichissant.

Le jardin sec : un concentré de développement durable

Les plantesensemencées ont été choisies d'une part pour leur résistance à la sécheresse et ainsi éviter tout apport d'eau et d'autre part pour leurs accords entre elles afin d'obtenir une harmonie de forme et de couleurs. Depuis le printemps 2009, date de sa création, de nouveaux végétaux capables de résister également aux rigueurs de nos hivers ont été intégrés.

Dans un coin du jardin, sous une pergola recouverte de vigne, prenez place autour d'une table en pierre restaurée et offrez vous un temps de repos !



6/ AUTRES INFORMATIONS : PLAN D'AMENAGEMENT DE LA PLACE DE NIAUDON ET PLAN DU FUTUR SENTIER D'INTERPRETATION DU BALAGRAND

Plan d'aménagement de la Place de Niaudon réalisé par le CAUE 46 :

Commune de Prayssac

Requalification de la place du hameau de Niaudon

PRINCIPES QUALITATIFS D'AMENAGEMENT

L'aménagement qualitatif de la place de Niaudon mérite de s'appuyer sur les principes suivants (cf. croquis ci-contre) :

- affirmer le statut d'espace public « villageois » : composition d'ensemble, usages et leur organisation spatiale, matériaux et mobilier ;
- favoriser la réduction de la vitesse des automobiles sur la traverse du hameau (RD) comme sur la place ;
- recourir à un vocabulaire d'aménagement simple et sobre : revêtements simples (bicouche, stabilité, etc.), sol enherbé...
- favoriser la désimperméabilisation des sols et les espaces plantés ou enherbés afin de favoriser le vivant.

1. Redessiner la place qui se présente aujourd'hui comme un vaste carrefour élargi : redonner une forme à ses contours. L'espace de place mérite d'être clairement délimité par rapport à la RD (2).

3. Mettre en valeur la fontaine et l'espace planté situé en arrière. Cet espace ombragé mérite d'être dédié à la détente et son accès doit être interdit aux automobiles à l'aide de mobilier (4). Au regard des contraintes de tournée et des espaces disponibles, le déplacement des conteneurs à ordures ménagères pourrait être envisagé (5).

6. Etudier avec le STR les possibilités d'agir sur la voie afin de favoriser des vitesses adaptées.

- Dimensionnement minimum de la bande de roulement ?
- Mise en place d'une zone 30 à l'échelle de la traverse du hameau ?
- Inflexion du tracé de la voie ?
- Place à revêtement traversant ?
- Mise en place de dispositifs contraignants à chaque entrée du hameau en évitant les dispositifs routiers banalisants ?

7. Désimperméabiliser les espaces périphériques de la place et maintenir ou restaurer les accotements enherbés existants. Ces espaces peuvent aussi recevoir un décor floral vivace rustique (Ex. : bulbes de printemps, iris, hémérocalles, asters, roses trémières, etc.)

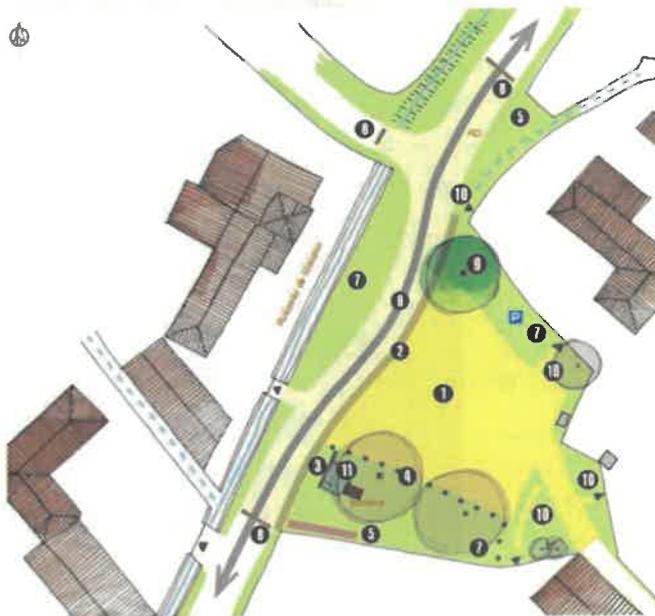
8. Marquer les entrées dans le cœur du hameau.

9. Planter un bel arbre de plus sur la place en choisissant son emplacement afin de renforcer le caractère villageois et habité du lieu.

10. Maintenir les accès des rivoirats sans sur-affirmer leur présence tout en en cherchant à conserver un sol au caractère naturel et perméable (Ex. sol en mélange terre/pierre enherbé).

■ Espace qui peut potentiellement être dévolu au stationnement des VL. Le sol mérite de conserver un caractère naturel et perméable (Ex. sol en mélange terre/pierre enherbé).

Croquis présentant les principes qualitatifs d'aménagement



Sentier d'interprétation du Balagrand, principe d'Aménagement :

Le projet prévoit la mise en place de plusieurs panneaux pédagogiques le long du sentier créé. Nous proposons la mise en place de 2 types de panneaux pédagogiques (totem d'entrée et plaques de type botaniques) afin de faire découvrir au public les spécificités du site.



Figure 8 : Exemple de totem d'entrée réalisé par NALDEO



Figure 9 : exemple de contenu de panneau pédagogique et de format



LEGENDE

- Cheminement existant
 - Propositions d'aménagement
 - Déplacement du chemin
 - Elargissement du chemin
 - Fenêtre vers le Lot
 - Mise en oeuvre d'un ponton
 - Maintien du chemin
 - Zone d'aménagement d'un parking (à voir suivant coût)
 - Poste de pêche
 - Panneaux pédagogiques - type plaque botanique
 - ① Panneau entrée 1
 - ② Panneau arbre mort et pins
 - ③ Panneau chênes
 - ④ Panneau sur 3 fiores
 - ⑤ Panneau poissons
 - ⑥ Panneau Aulne
 - ⑦ Panneau Martin-pêcheur
 - ⑧ Panneau terre
 - ⑨ Panneau entrée 2
- Fond de plan : Google Satellite

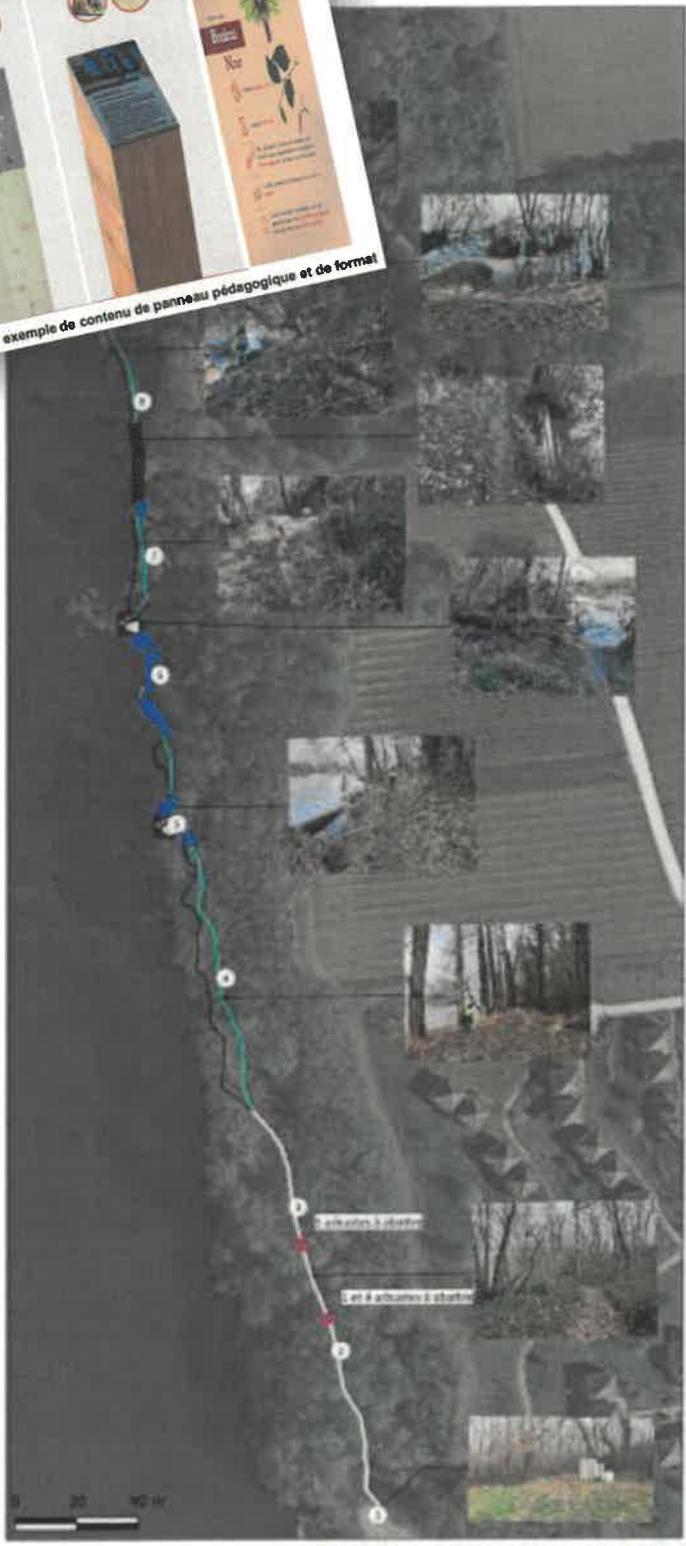


Figure 11 : Tracé du sentier pédagogique

7/ LISTE DES PLANTES

LISTE DES PLANTES 2021 - 2022

LISTE DES VEGETAUX POUR LE FLEURISSEMENT ESTIVAL 2022

-		-	
-	Zinnia profusion F1 citron	-	Ensete ventricosum rouge
-	Salvia farinacea Rhea	-	Armoise powis castle
-	Amaranthe centurion	-	Chlorophytum
-	Zinnia profusion rose corail	-	Cassia didymobotria
-	Salvia coccinea forest fire	-	Plectranthus silver shield
-	Rose d'inde jaune	-	Misere pourpre
-	Salvia farinacea cirrus	-	Pennisetum rubrum
-	Iresine verte et rose	-	Patate douce verte
-	Pétunia retombant rouge	-	Patate douce rouge
-	Dahlia mystic sparkler	-	Ricin zanzibar
-	Bidens compfire funny honney	-	Colocasia esculenta
-	Impatiens hot lilac	-	Stipa tenuissima
-	Papyrus du nil		

LISTE DES VEGETAUX POUR LE FLEURISSEMENT HIVERNAL 2021/22

-		-	
-	Giroflée sugar rush pourpre	-	Primevère supernova mix
-	Myosotis sylva rose carmin	-	Tulipes melange 'strong bond'
-	Pavot bulles de champagne jaune	-	Tulipe 'synaeda blue'
-	Paquerette rose	-	Tulipe 'love me tender'
-	Pavot bulles de champagne blanc	-	Tulipe 'royal gift'
-	Cinéraire maritime	-	Melange 'pleasure'
-	Pensée matrix brittania mix	-	Carex buchananii
-	Pensée lemon parfait mix	-	Grande pervanche
-	Pensée panola autumn blaze mix		

LISTE DES VEGETAUX VIVACES DES JARDINS (Non exhaustive)

o		o	
o	Miscanthus variegata	o	Nandina domestica
o	Buplerum fruticosum	o	Buis
o	Pleioblastus	o	Osmanthus
o	Spirées	o	Rosiers
o	Euphorbes	o	Phillyrea
o	Scabieuses	o	Achillées
o	Armoises	o	lavandes
o	Erigeron	o	Eryngium agavifolium
o	Nepeta	o	Centorées
o	Agapantes	o	Festuca glauca
o	Arundo donax variegata	o	Gaura
o	Choisya	o	Hosta
o	Cardon	o	Cistes

- o Knifolia*
- o Geraniums*
- o Allium*
- o Iris*
- o Lythrium salicaria*
- o Miscanthus*
- o Tetrapanax*
- o Hortensias*
- o Acanthes*
- o Pennisetum alopecuroides macrurum*
- o Persicaria*
- o Phalaris*
- o Phlomis*
- o Rudbeckia*
- o Férule*
- o Santoline*
- o Sauges*
- o Scabieuses*
- o Sedums*
- o Stipa tenuissima*
- o Lavatère*
- o Perovskia*
- o Millepertuis*
- o Mahonia*
- o Lonicera*
- o Clématites*
- o Berberis*
- o Centranthus*
- o Pittosporum*
- o Hémérocales*
- o Stachys*
- o Ophiopogon*



מכאן נראה כי המערכת הפורמלית של הממשל הישראלי, כפי שהיא מתבטאת באמצעות המבנה הארגוני וההיררכי של הממשלה, איננה מסוגלת להתמודד עם המורכבות והמגוון של החברה הישראלית. המערכת הזו, שהיא מערכת של פיקוד ושל שליטה, איננה מסוגלת להתמודד עם המגוון וההטווח של החברה הישראלית. המערכת הזו, שהיא מערכת של פיקוד ושל שליטה, איננה מסוגלת להתמודד עם המגוון וההטווח של החברה הישראלית.